Carte identité : caractéristiques de Roundup® Innovert

- Formulation liquide concentrée à base de sel de potassium
- 480 g/L de glyphosate acide équivalent à 588 g/L de sel de potassium
- Formulation unique de glyphosate contenant un mélange de surfactants à base d'APG (AlkylPolyGlucosides) et de nitroryl - brevet EP 820231
- Régularité d'efficacité même en conditions difficiles
- Aucun surfactant à rajouter : Roundup® Innovert est prêt à l'emploi
- ZNT (Zone de Non Traitement) : 5 m
- Délai de ré-entrée : 6 h

Des bénéfices innovants : alliant sécurité et efficacité

L'association du sel de potassium au nouveau mélange de surfactants permet de combiner performance, souplesse et sécurité.

CONTRAT GARANTIE RÉGULARITÉ

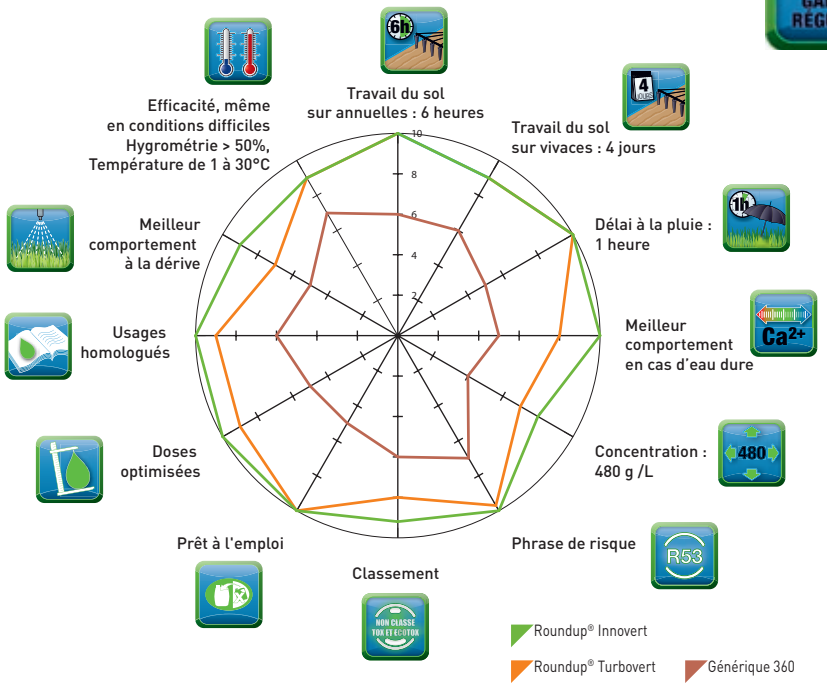
Efficacité, même en conditions difficiles Hygrométrie > 50%, Température de 1 à 30°C
Travail du sol sur annuelles : 6 heures
Travail du sol sur vivaces : 4 jours
Délai à la pluie : 1 heure
Meilleur comportement en cas d'eau dure
Concentration : 480 g /L
Phrase de risque
R53
Classement
Prêt à l'emploi
Doses optimisées
Usages homologués
Meilleur comportement à la dérive
Roundup® Innovert
Roundup® Turbovert
Générique 360

Les usages de Roundup® Innovert - Doses homologuées

Usages		Catégories	Doses
Désherbage avant semis ou plantation	**Roundup® Innovert** s'applique pratiquement toute l'année, de février à novembre, en traitement général avant semis ou plantations ou en traitement dirigé en toutes zones cultivées. **Roundup® Innovert** s'applique de préférence en période de végétation active des mauvaises herbes, en absence de gel ou de rosée. Renouveler le traitement si nécessaire dès que les nouvelles herbes à détruire ont 5 à 10 cm de haut. **Roundup® Innovert** permet également de réaliser des traitements complémentaires en été, pour détruire les mauvaises herbes vivaces (telles que chiendent, liseron) et à l'automne, en rattrapage ou pour la destruction des plantes ligneuses indésirables, comme les ronces.	Adventices annuelles et bisanuelles	3,75 L/ha
		Adventices vivaces	6 L/ha par taches uniquement
nouvel usage ! Débroussaillage	**Roundup® Innovert** s'utilise pour la dévitalisation des arbres sur pied, des souches et des broussailles. La dévitalisation avec **Roundup® Innovert** permet une destruction complète des racines avant arrachage des souches, ce que ne peut pas faire un traitement mécanique. Pour la dose et le mode d'utilisation, consulter votre distributeur.	Dévitalisation des broussailles sur pied, recépées, plantes ligneuses	7,5 L/ha
nouvel usage ! Forêt dévitalisation		Arbres sur pied, souches	120 g m.a./m² (= 0,25 L/m²) de souche ou terrière)
nouvel usage ! Forêt dégagement	En régénération naturelle ou artificielle, **Roundup® Innovert** permet le contrôle ou l'éradication de la plupart des espèces indésirables en forêt. **Roundup® Innovert** permet d'éliminer ou de contrôler avec une grande souplesse d'emploi les mauvaises herbes graminées et dicotylédones vivaces et annuelles et les repousses de feuillus. **Roundup® Innovert** s'utilise pour la replantation et le désherbage des forêts. **Roundup® Innovert** utilisé en période de sève descendante, permet d'éliminer ou de contrôler avec une grande souplesse d'emploi les espèces indésirables suivantes : ronces, fougères, orties, mauvaises herbes graminées et dicotylédones vivaces et annuelles, repousses de feuillus, (châtaigner, chêne, noisetier, bouleau, acacia, charme, saule, frêne, aubépine...).	Graminées annuelles	2,25 L/ha
		Dicotylédones annuelles et bisannuelles	4,5 L/ha
		Adventices vivaces	4,5 L/ha
nouvel usage ! Forêt désherbage/ débroussaillage avant mise en culture		Graminées annuelles	2,25 L/ha
		Dicotylédones annuelles et bisannuelles	4,5 L/ha
		Adventices vivaces	6 L/ha
Parcs, jardins publics et trottoirs	**Roundup® Innovert** s'utilise pour le déherbage des allées de parcs, de jardins, de trottoirs ainsi qu'en désherbage total des zones non cultivées (désherbage des voies de transport, des sites industriels).	Adventices annuelles et bisanuelles	3,75 L/ha
		Adventices vivaces	6 L/ha par taches uniquement
Désherbage total		Adventices annuelles et bisanuelles	3,75 L/ha
		Adventices vivaces	6 L/ha par taches uniquement

Quantité maximale annuelle autorisée : ne pas dépasser 2 880 g de glyphosate /ha/an (zone perméable) et 1 500 g /ha/an (zone imperméable)

Doses recommandées

Tableau communiqué à titre indicatif. Pour plus de précisions, consulter le tableau de doses recommandées, adventice par adventice (voir avec votre distributeur).

	Traitement en plein Pour 1 hectare (dans 200 à 400 L d'eau)	Traitement en plein Pour 1000 m² (dans 20 L à 40 L d'eau)	Traitement localisé en taches*
Infestation mixte annuelles et vivaces Densité Faible à Moyenne	3 L	0,3 L	1 %
Forte infestation à majorité composée de vivaces	5 L	0,5 L	1,5 %

** Valable pour un volume de bouillie/ha préconisé entre 100 et 400 L/ha.*

Les bonnes pratiques d'utilisation de Roundup® Innovert

- Une bonne pulvérisation doit assurer la meilleure répartition possible des gouttelettes sur la surface foliaire des adventices visées. Les gouttelettes ne doivent être ni trop petites (risque de dérive), ni trop grosses (risque de ruissellement).
- Traiter avec un matériel adapté, en bon état de fonctionnement et fournissant une pulvérisation régulière.
- Estimer la surface à traiter afin de déterminer le volume de bouillie à préparer ; calculer la quantité de bouillie (eau + Roundup® Innovert) nécessaire et suffisante, afin d'assurer une gestion optimale des fonds de cuves.
- L'efficacité peut être influencée par l'hygrométrie, la température et l'humidité :

- Traiter lorsque l'hygrométrie relative est supérieure à 70 %. En conditions extrêmes (journées très chaudes et très sèches), traiter au moment où l'humidité relative est la plus favorable à l'absorption de Roundup® Innovert.

- Ne pas traiter sur plantes gelées.
- Traiter entre 12 et 25°C.

- Traiter sur des mauvaises herbes bien vertes, saines, propres, non couvertes de rosée et en végétation active.
- Traiter par temps calme, vent inférieur à 3 beaufort (19 km/h). Eviter la formation d'embruns et la dérive des produits.

- Ne pas traiter en cas de pluie imminente, 1 heure sans pluie suffit pour obtenir une efficacité satisfaisante.

Roundup® Innovert maintient une efficacité renforcée même en conditions difficiles et ce dès 50 % d'hygrométrie et de 1°C jusqu'à 30°C.

- Mélange dans le pulvérisateur : remplir la cuve aux 2/3 ; ajouter progressivement le produit en maintenant l'agitation ; puis compléter le volume d'eau. Assurer une agitation régulière de la bouillie pendant le traitement.
- S'il reste un fond de cuve, le diluer et l'appliquer, après dilution, sur des zones perméables non traitées.
- Ne pas traiter à proximité de tout point d'eau: fossés en eau et talus, bouches d'égoûts, bordures situées le long des points d'eau...

Conditionnements

5 L

20 L

640 L

Fabriqué en Belgique par Monsanto Europe SA, certifié ISO 9001

Un technicien Monsanto répond à vos questions : N°Azur 0 810 00 1234
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

www.monsanto.fr

Roundup® Innovert- Numéro AMM : 2120035 - Substance active : 480 g/l (35,74 % p/p) de glyphosate acide (équivalent à 588 g/l (43,78 % p/p) de sel de potassium de glyphosate) - R53 : peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi - Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette.

MONSANTO SAS - EDEN PARK - Bâtiment B - 1 rue Buster Keaton - 69800 ST PRIEST - RCS : 430 239 632 LYON - ® et TM : marques déposées Monsanto Technology LLC - www.terza-rima.com - 02/13

MONSANTO

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.